

40900-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture – Fourniture et installation d'équipements de cuisine dans le cadre du projet Refondation

OJ S 13/2026 20/01/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services - Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: BANQUE DE FRANCE

Adresse électronique: 1197-ACHATS_IMMO-UT@banquefrance.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture et installation d'équipements de cuisine dans le cadre du projet Refondation

Description: L'objet du marché porte sur la fourniture, l'installation et la garantie d'équipements de cuisine pour le restaurant d'entreprise de la nouvelle imprimerie de la Banque de France dans le cadre du projet Refondation. Le service de restauration prévoit : - Une cuisine de production de 560 repas chaque jour. - Un restaurant d'entreprise, attenant à la cuisine, où sont servis 420 repas en liaison chaude, avec une zone de Distribution type Scramble, une Salle à Manger contenant 168 places assises, deux Salles à Manger privatisables, et une zone pour le café. - Une cafétéria, près du Hall d'Accueil du nouveau bâtiment, où sont servis 100 repas en plateau repas en liaison froide. - Un local dans la Papeterie où sont servis 30 repas en plateau repas en liaison froide. Plus précisément, les prestations du marché sont notamment les suivantes : - la fourniture, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements de cuisine du self distribution ainsi que la formation aux équipements; - le contrôle des attentes et des réservations réalisées par les lots techniques lors de la phase construction des bâtiments, et l'adaptation éventuelle des liaisons et attentes fluides pour les équipements commandés, y compris pour les équipements existants sur le site de Chamalières prévus déménagés courant 2027 par les services de la Banque de France. - la garantie de 30 mois des équipements à compter de la réception provisoire. Le marché comprend une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. La partie forfaitaire correspond à la fourniture, l'installation, la mise en fonctionnement et les formations afférentes aux équipements de cuisine tel que définis dans le bordereau de prix du DCE téléchargeable sur la plateforme safetender : <https://achats-banquedefrance.safetender.com>. La partie à bon de commande ne comprend pas de montant minimum et un montant maximum qui correspond à 10% de la partie forfaitaire. Le marché est conclu pour une durée de 45 mois à compter de sa date d'exécution et un délai global d'exécution de 34 mois à compter de la date de réception du premier bon de commande prescrivant le démarrage effectif des prestations (dont 4 mois pour la livraison et l'installation des équipements puis 30 mois de garantie à compter de la réception provisoire).

Identifiant de la procédure: 59ce7e69-92d1-46cc-b2bd-4d676b0dc288

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: VIC-LE-COMTE

Subdivision pays (NUTS): Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 560 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Il est envisagé de retenir 4 opérateurs. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées décrites ci-après est supérieur à 3, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3 et par application de la pondération suivante : Appréciation des références : pondération 85% Appréciation des effectifs et de l'importance du personnel d'encadrement : pondération 10% Appréciation des certificats de qualifications professionnelles : pondération 5% En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Corruption:

Participation à une organisation criminelle:

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Manquement à l'obligation relative au paiement d'impôts et taxes:

Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture et installation d'équipements de cuisine dans le cadre du projet Refondation

Description: Voir Description

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: vic-le-comte

Subdivision pays (NUTS): Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 45 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le candidat fournit à l'appui de sa candidature, outre les documents exigés dans le présent avis : I - Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés ; II - Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats, et du mandataire en cas de groupement d'entreprises ; III - La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde. Ces renseignements peuvent être présentés dans un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi. Conformément à l'article R2143-16 du code de la commande publique, le soumissionnaire doit remettre une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue. IV - une attestation sur l'honneur dûment datée et signée au titre de l'article 5 duodecies paragraphe 1er du règlement (UE) 833 /2014 du Conseil du 31 juillet 2014 modifié concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante : <https://banque-france.achatpublic.com> Cette attestation sera fournie, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (groupement, sous-traitance), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché. Les candidats souhaitant déposer un dossier de candidature suivent la procédure figurant dans le document intitulé « modalités de dépôt des candidatures et des offres » téléchargeable sur la plateforme : <https://achats-consultations.banque-france.fr> étant précisé que la remise papier est interdite pour le présent marché. Attention: lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme, les candidats ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par la plateforme des éventuelles modifications opérées dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions. Conformément à l'article R2144-5 du code de la commande publique, les candidats retenus pour déposer une offre seront invités à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces du présent avis. A défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont

pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière minimum : Chiffre d'affaire minimum de 840 000€ sur l'exercice N ou N-1. Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement. (Renseignements à fournir par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Ratio financier

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière minimum : 1- Le résultat net doit être positif sur au moins 1 des 3 derniers exercices. 2- Le ratio capitaux propres/capital social doit être supérieur à 0,5 sur au moins 1 des 3 derniers exercices, cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation. 3- Le ratio provision clients/créances clients doit être inférieur à 0.5 sur au moins 1 des 2 derniers exercices. Il est précisé qu'en cas de groupement, les ratios 1 à 3 devront être respectés par le seul mandataire du groupement. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants entre eux : groupement, sous-traitance, filiale, maison mère ...), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis seront éliminées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Une liste des principales références exécutées, en rapport avec l'objet du marché, indiquant les prestations, le montant, la date et le destinataire public ou privé et attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes au cours des 3 dernières années pour les fournitures

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: Les certificats de qualité et de qualification professionnelle (exemple : qualifelec, certification ISO, certifications environnementales etc....).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et personnel d'encadrement du candidat pendant les trois dernières années.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés
L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Nom: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://achatsbanquedefrance.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: <https://achatsbanquedefrance.safetender.com>

Description: En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plateforme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes : Tél : +33 (0)892 23 21 20 (0,35 euros / min) Courriel : support-entreprises@achatpublic.com Date de réception des dossiers de candidatures : 10/03/2025 à 11h00, terme de rigueur

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 19/02/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Un accord de confidentialité est requis: oui

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France. Les candidats ne peuvent ni cumuler la qualité de candidat individuel et la qualité de membre d'un groupement, ni être mandataire de plusieurs groupements, ni être mandataire d'un groupement et cotraitant dans un autre groupement. De plus, un cotraitant ne peut pas se présenter en tant que membre de plusieurs groupements.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: BANQUE DE FRANCE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Référé-suspension (article L. 521-1 du CJA) ouvert aux tiers au contrat et exercé en parallèle d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat, - Recours en excès de pouvoir contre les actes détachables ou les clauses réglementaires du contrat. Ce recours doit être exercé dans les délais prévus à l'article R. 421.1 du CJA, - Référé en matière de secret des affaires prévu à l'article R. 557-3 du CJA, en cas d'atteinte au secret des affaires et à tout moment de la procédure de passation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: BANQUE DE FRANCE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: BANQUE DE FRANCE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: BANQUE DE FRANCE

Numéro d'enregistrement: 57210489100013

Département: Direction des achats

Adresse postale: 39 rue Croix des Petits Champs

Ville: PARIS CEDEX 01

Code postal: 75049

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Nathalie DELAMALMAISON

Adresse électronique: 1197-ACHATS_IMMO-UT@banquefrance.fr

Téléphone: 01 42 44 93 82

Adresse internet: www.banquefrance.fr

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://achatsbanquedefrance.safetender.com>

Profil de l'acheteur: <https://achatsbanquedefrance.safetender.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg
Adresse électronique: ted@publications.europa.eu
Téléphone: +352 29291
Adresse internet: <https://op.europa.eu>
Rôles de cette organisation:
TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 4c2dc293-5716-4831-afc2-3e59bf22db63 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 19/01/2026 11:13:56 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 40900-2026
Numéro de publication au JO S: 13/2026
Date de publication: 20/01/2026